

## FLEUVE CHARENTE

# 15 millions d'euros pour préserver la qualité des milieux aquatiques

Mercredi 1er décembre, près de Cognac, une trentaine de partenaires se sont engagés dans un nouveau programme de réduction des pollutions diffuses dans le fleuve Charente. Les enjeux sont énormes, notamment en Saintonge et surtout en Aunis.

Olivier Sarazin  
o.sarazin@sudouest.fr

Le saviez-vous : plus de tiers de l'eau potable consommée en Charente-Maritime est puisé directement dans le fleuve Charente, à Coulonge-sur-Charente et à Saint-Hippolyte, en amont de Saint-Savinien. Ces deux points de captage produisent environ 17 millions de mètres cubes par an. Ils alimentent 290 000 habitants l'hiver, notamment à Rochefort, à La Rochelle et dans son agglomération ; beaucoup plus l'été, près de 600 000...

Ces captages dits « en eaux superficielles » sont stratégiques. Vitaux, pourrait-on ajouter. Ils font partie de la liste des 507 sources prioritaires retenues par le Grenelle de l'environnement en 2009. Ici, la ressource – souvent dégradée par les nitrates et les pesticides – est sous étroite surveillance. « Une à deux fois

**Le programme vise 100 % de couverts végétaux, l'hiver, dans les champs, pour limiter le ruissellement**

par mois, on y recherche 300 molécules. 26 y sont trouvées en moyenne, dont dix dépassent les normes autorisées avant traitement », détaille Guillaume Choisy, le directeur de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Priorité des priorités : réduire les pollutions diffuses dans le fleuve. Les services de l'État, les collectivités locales, les structures agricoles et les organismes de gestion de l'eau s'y emploient sans relâche. En 2016, un premier programme de reconquête de la qualité des milieux aquatiques, appelé « Re-sources », était signé à Saintes. Il mobilisait une trentaine de partenaires pour une

## Le bassin d'alimentation de Coulonge et Saint-Hippolyte



Source : EPTB Charente  
©Mapcreator.io/HERE

Infographie

La zone bleutée sur la carte correspond au bassin d'alimentation des deux captages. On y compte environ 3 500 exploitations agricoles dans 202 communes, sur une surface cultivée de 160 000 hectares. INFOGRAPHIE « SO »

durée de cinq ans. Pas moins de 19 millions d'euros étaient alors engagés.

### Jusqu'en 2026

Ce mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 à Cherves-Richemont, près de Cognac, un second plan d'actions a réuni les mêmes signataires autour des préfets de Charente et de Charente-Maritime et des responsables de l'Agence Adour-Garonne et de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) du fleuve Charente. Ce nouveau programme, sur la période 2022-2026, est doté d'une enveloppe

de 15 millions d'euros. La manne financière provient, en majorité, des subsides de l'Agence Adour-Garonne, qui prélève le fruit d'une taxe sur la vente de produits phytosanitaires et touche une redevance sur les prélèvements d'eau par les opérateurs.

Les objectifs sont ambitieux : réduire encore les taux de nitrates et, de façon plus drastique, ceux des pesticides, en particulier les herbicides et l'AMPA, un produit de dégradation du glyphosate. « Le premier plan d'actions a porté ses fruits. À Coulonge et Saint-Hip-

polyte, le seuil de 25 milligrammes par litre de nitrates était souvent dépassé ; on constatait beaucoup trop de pics. En 2019, le taux a été ramené à 21,8 mg/l. C'est encourageant et on peut toujours progresser. Les enjeux, désormais, se portent plus particulièrement sur les herbicides », explique Guillaume Choisy.

Restaurer et préserver la qualité de l'eau captée à Coulonge et Saint-Hippolyte ne s'improvise pas. Les actions à mener concernent un vaste bassin hydrographique qui se moque des frontières départe-

## QUALITÉ ET QUANTITÉ

Le plan d'actions entériné mercredi près de Cognac vise à améliorer la qualité de l'eau puisée à Coulonge-sur-Charente et à Saint-Hippolyte, mais pas sa quantité. On soulève ici un autre problème : celui de la fragilité du bassin-versant de la Charente face au climat. Une étude récente de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, publiée en octobre 2020, souligne que le fleuve est confronté à des « sécheresses sévères sept à huit années sur dix ». Les débits baissent. Aujourd'hui, le déficit est d'environ 20 millions de mètres cubes à l'estuaire ; il est estimé à 100 millions à l'horizon 2050. Lavaud et Mas-Chaban, les lacs de Haute-Charente qui soutiennent l'étiage, seraient alors bien insuffisants.

mentales, en amont, jusqu'à Angoulême et Barbezieux. On y compte environ 3 500 exploitations agricoles dans 202 communes, sur une surface cultivée de 160 000 hectares (dont 55 % recouvertes de céréales et 28 % de vignes).

### « Bonne dynamique »

Le second programme « Re-sources » met la barre haut : 100 % de couverts végétaux, l'hiver, dans les champs, pour limiter le ruissellement ; la plantation de 50 km de haies ; le développement de l'agriculture biologique, avec 5 % de la surface agricole utile à l'horizon 2026 (soit + 4 400 hectares), et une forte incitation aux certifications « haute valeur environnementale » (HVE). Les efforts de la filière cognac pour une viticulture plus respectueuse de la nature sont ici soulignés.

« Les agriculteurs ont pris conscience de l'urgence de la situation », souligne Baptiste Sirot, le directeur de l'EPTB Charente. « Il reste de gros efforts à faire mais nous sommes dans une bonne dynamique », ajoute Jean-Claude Godineau, président de la structure et maire de Saint-Savinien.



Les signataires du second programme « Re-sources » (2022-2026), réunis le 1er décembre 2021 près de Cognac. O.S.



Le fleuve Charente à Taillebourg, entre Saintes et Saint-Savinien. EPTB CHARENTE